

## Liste des organismes étrangers agréés

Publication sur le site Internet « *impots.gouv.fr* »

Organisme agréé	<b>FONDS DU FESTIVAL DE SALZBOURG</b>
Forme juridique	Fonds de droit autrichien
Date de création	12 juillet 1950
Siège social	Salzburger, Festspielfonds, Hofstallgasse 1, Salzburg 5020, (Autriche)
Adresse site internet	<a href="https://www.salzburgerfestspiele.at/">https://www.salzburgerfestspiele.at/</a>
Objet statutaire	Le FONDS DU FESTIVAL DE SALZBOURG a pour activité la préparation et la mise en œuvre du Festival de Salzburg (festival de musique classique et d'opéra).
Date de l'agrément	<b>19 avril 2024</b>
Nature de l'agrément	Agrément accordé sur le fondement des dispositions prévues aux 4 <i>bis</i> des articles 200 et 238 <i>bis</i> du code général des impôts.
Durée de validité de l'agrément	entre le 19 avril 2024 et le 31 décembre 2027
Effet de l'agrément	Les dons et versements consentis entre le 19 avril 2024 et le 31 décembre 2027 au profit du FONDS DU FESTIVAL DE SALZBOURG ouvrent droit aux avantages fiscaux dans les conditions et limites prévues aux articles 200 et 238 <i>bis</i> du code général des impôts dans les conditions et limites fixées par l'agrément.